



**Bureau Zonal (Nord – Pas-de-Calais – Picardie)**

CITE ADMINISTRATIVE (14<sup>ème</sup> étage) - 175 RUE GUSTAVE DELORY - 59012 LILLE CEDEX

Tél. 03 20 52 24 24 – Fax. 03 20 88 39 41

E-mails : [region-lille@alliancepn.fr](mailto:region-lille@alliancepn.fr) ou [police-nord.alliance@interieur.gouv.fr](mailto:police-nord.alliance@interieur.gouv.fr)

Web : <http://region-lille.alliancepn.fr/>

## Avancement Brigadier-chef, la position d'Alliance.

Face à la baisse du nombre de postes offerts sur la région et le risque très élevé de perte de l'examen professionnel (lié aux refus de rejoindre le poste ou aux non-engagements), l'ensemble des organisations syndicales a bien du se résoudre à réfléchir et accepter une nouvelle gestion de l'avancement.

Pour l'année 2010, grâce notamment à la détermination d'Alliance, la CAPI a obtenu pour la première fois le nombre de postes précis sur chaque CSP du Nord / Pas-de-Calais.

Cela nous a permis de réaliser un rang utile efficace : 100% d'acceptation de poste et **aucune pénalité** portée au compteur des promouvables non retenus.

Contrairement à ce que certains disent aujourd'hui, **l'ensemble des organisations représentatives** a accepté ce nouveau mode de gestion, qui nous le rappelons, est aussi à l'avantage des promouvables.

**L'Unité SGP Police**, en déclaration préalable à la CAPI déterminant l'avancement 2010, a tenu à souligner l'importance de **l'ancienneté d'examen** (qui n'a jamais été remise en cause par Alliance).

**Alliance** est tout à fait d'accord pour que ce critère soit un élément important dans la détermination du rang utile.

Lors de la CAPI du 19 novembre 2010 se réunissant pour l'avancement de l'année 2011, **Alliance** a présenté, entre autres, la candidature de tous ses **UVistes 2005** et a fermement dénoncé la présentation de « primo accédants » (UV 2010) alors que de nombreux collègues sont détenteurs d'examen 2005, 2006,... et ont une notation et appréciation prouvant leur valeur professionnelle !

Cette prise de position n'est bizarrement pas partagée par **l'Unité-SGP** qui estime légitime la retenue de collègues à peine promouvables !!!??

Tout et son contraire, **Unité-SGP** est coutumier du fait, mais comment peut-on tenir une telle position alors que les postes offerts sont en diminution ?!

Comment vont-ils expliquer à leurs adhérents détenteurs d'un examen 2005 (à Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Béthune, Arras par exemple) que ces derniers n'ont pas été représentés lors de la CAPI ?!

**Alliance** a défendu jusqu'au bout ses **UVéistes 2005** et a systématiquement demandé un vote les concernant.

**UV 2005**

Chers collègues, à vous d'apprécier !

**ALLIANCE VS Unité-SGP**

Plus que jamais une vision totalement opposée du syndicalisme policier !